Confidentiel

Dumont Nickel SEC

Inventaire complémentaire des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables en 2025

Projet minier Dumont Nickel

2025-12-02

Référence WSP : CA0054432.4114_001_R_Rev0

Distribution du document

Dumont Nickel SEC

Inventaire complémentaire des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables en 2025

Projet minier Dumont Nickel

Rapport (version finale)
2025-12-02
Référence WSP : CA0054432.4114_001_R_Rev0

Préparé pour

Mélanie Benoît
Dumont Nickel SEC
42, rue Trudel
Amos (Québec) J9T 4N1

Préparé par

WSP CANADA INC.
1135, boulevard Lebourgneuf
Québec (Québec) G2K 0M5
Canada

Téléphone : +1-418-623-2254
Télécopieur : +1-418-624-1857

Référence à citer

WSP. 2025. *Inventaire complémentaire des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables en 2025, Projet minier Dumont Nickel.* Produit pour Dumont Nickel SEC. Référence WSP : CA0054432.4114_001_R_Rev0. 18 pages et annexe.

Révisions

Rév.	Date	Information détaillée
RevA	2025-10-16	Version préliminaire
RevA	2025-10-28	Révision de la version préliminaire par Isabelle Lussier et François Gagnon
RevA	2025-10-30	Révision version préliminaire - Édition
Rev0	2025*12*02	Version finale – Aucun commentaire du client

Signatures

Contrôle de la qualité	Nom	Date	Signature
Préparé par :	Camille Girard, géographe, M.Sc. Chargée de projet – Écologie terrestre	2025-12-02	
Révisé par :	François Gagnon Chef d'équipe – Végétation et milieux humides	2025-12-02	
	Isabelle Lussier, biol., M. Sc. Env. Chargée de projet	2025-12-02	

Équipe de réalisation

WSP Canada Inc. (WSP)

Directrice de projet	Stéphanie Desjardins, B. Sc. géogr., LL. M. jur.
Chargée de projet	Isabelle Lussier, biologiste, M.Sc.
Rédaction et inventaire au terrain	Camille Girard, géographe, M.Sc
Réviseur	François Gagnon
Inventaire au terrain	Roxanne Laflamme, stagiaire, B.Sc.
Cartographie	Jean-Marc Tremblay, technicien géomatique
Édition	Lynda Bussières, adjointe administrative

Table des matières

Abréviations ..... **xi**

1. Introduction **1**

1.1 Objectifs et mandat 1
1.2 Localisation du projet 2

2. Méthodologie **3**

2.1 Analyses préparatoires 3
2.2 Inventaire 4
2.3 Cartographie et géomatique 6

3. Résultats **7**

3.1 Effort de recherche des EFLMV 7
3.2 Qualité des habitats rencontrés 8
3.3 Observation opportuniste de la faune 11
3.4 Observation opportuniste d'espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE) 12

4. Conclusion **13**

5. Énoncé des restrictions **15**

Bibliographie **17**

Tableaux

Tableau 1 Espèces végétales en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'inventaire 5
Tableau 2 Répartition des efforts de recherche des EFLMV selon les catégories d'habitat potentiel 7
Tableau 3 Espèces fauniques relevées de façon fortuite dans la zone d'étude 11

Cartes

Carte 1 Inventaire 2025 des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables 9

Annexes

A. Rapport d'extraction du CDPNQ

B. Photographies représentatives des secteurs visités

Abréviations

Abréviations

Abréviation	Description
CDPNQ	Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec
EFEE	Espèces floristiques exotiques envahissantes
EFLMV	Espèce floristique légalement menacée ou vulnérable
LQE	Loi sur la qualité de l’environnement
MELCCFP	Ministère de l’Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
REAFIE	Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement

1. Introduction

Le projet minier Dumont Nickel est détenu et exploité à 100 % par Dumont Nickel SEC et est localisé à 25 km à l'ouest d'Amos, sur le territoire des municipalités de Trécesson et de Launay, au nord de la route 111. La construction doit débuter en 2025 et la production de nickel devrait démarrer en 2028.

L'étude d'impact sur l'environnement et le milieu social a été déposée par le promoteur initial du projet, en 2012. Le projet a été autorisé par un premier décret (526-2015), et une modification du projet a été autorisée par un second décret (714-2023). Un dossier de demande de prolongation de décret est en cours et a fait l'objet de deux séries de questions de la part du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP). Le promoteur planifie actuellement les premières demandes d'autorisation en vertu de l'article 22 (al. 1, par. 4) de la *Loi sur la qualité de l'environnement* (L.R.Q., c. Q-2) (LQE) et du *Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement* (REAFIE), pour la préparation du site avant le début de la construction.

Suivant certaines attentes et questions du MELCCFP dans le cadre de la demande de prolongation du décret, un inventaire floristique complémentaire visant à détecter minimalement les espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables (EFLMV) devait être réalisé dans l'emprise des travaux projetés.

Dumont Nickel SEC a mandaté WSP Canada Inc. (WSP) pour réaliser une étude comprenant un inventaire floristique complémentaire afin de détecter les EFLMV dans l'emprise des travaux.

1.1 Objectifs et mandat

Le mandat comprend :

- une cartographie des habitats potentiels des EFLMV sur l'ensemble de l'emprise des travaux projetés (temporaires et permanents) et sur une zone de 60 m en périphérie de celle-ci;
- un plan d'inventaire soumis pour approbation au MELCCFP, puis approuvé, préalablement à la réalisation des inventaires;
- l'inventaire des habitats potentiels du mimule de James (*Erythranthe geyeri*), une espèce désignée menacée (autrefois, appelée *Mimulus glabratus* var. *jamesii*), ainsi que neuf autres espèces présentées au tableau 1 :
    - plus spécifiquement, l'inventaire des peuplements ouverts et des dénudés secs sur dépôts de surface minces ou absents comme les tills minces et le roc affleurant.

L'étude des EFLMV vise les objectifs suivants :

- dresser la liste des espèces potentiellement présentes dans la zone d'inventaire et déterminer les caractéristiques de leur habitat;
- répertorier par des requêtes cartographiques et par photo-interprétation les habitats potentiels pour ces EFLMV présents dans la zone d'inventaire;
- vérifier la présence de ces espèces en réalisant un inventaire dans les habitats potentiels retenus et caractériser les populations observées, si applicable.

1.2 Localisation du projet

La zone à l'étude visée est illustrée à la carte 1.

2. Méthodologie

2.1 Analyses préparatoires

Afin d'établir la liste des EFLMV qui pourraient être rencontrées dans la zone d'inventaire, l'outil *Potentiel* du Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ, 2025a) a été utilisé ainsi que les données récentes du CDPNQ (2025b) dans un rayon de 10 km autour de la zone d'inventaire (annexe A). La liste des espèces potentiellement présentes a été complétée avec les occurrences connues dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (Bastien et coll., 2014) et les connaissances d'un botaniste expert de WSP. Par la suite, la probabilité de présence de chacune de ces espèces a été évaluée selon les habitats rencontrés dans la zone d'inventaire qui partagent des similarités avec leurs habitats préférentiels.

La sélection des habitats d'EFLMV à visiter dans la zone d'étude a été réalisée sur la base de ces données. L'intégrité du milieu et de la zone périphérique, la maturité du peuplement ainsi que la rareté et l'unicité du milieu à l'échelle locale ou régionale ont également été prises en compte dans la sélection.

Tous les habitats potentiels ont été identifiés à l'intérieur de la zone d'inventaire à partir de la délimitation des peuplements écoforestiers associés aux habitats identifiés. Les données issues de la photo-interprétation et des cartes écoforestières et géologiques ont été utilisées afin de tirer davantage d'information sur les habitats, notamment au niveau de la nature du socle rocheux, des dépôts de surface et du drainage. De plus, les habitats potentiels généraux qui pourraient être propices aux EFLMV ont été ciblés pour les inventaires sur le terrain. Ceux-ci sont :

- les rivages sableux ou avec graviers exposés;
- les affleurements rocheux;
- les falaises abruptes, talus d'éboulis, pieds d'escarpements;
- les tourbières minérotrophes ouvertes ou boisées.

2.2 Inventaire

L'inventaire des EFLMV a été réalisé durant la période estivale, soit du 29 juillet au 2 août 2025. Les habitats potentiels des espèces ayant une probabilité de présence « moyenne » ou « élevée » ont été inventoriés, de même que les habitats généraux, mentionnés à la section 2.1. Les espèces ayant été visées pour cet inventaire sont détaillées au tableau 1. Une attention a également été portée pour l'aspidote touffue (*Aspidotis densa*), le pelléade glabre (*Pellaea glabella* ssp. *glabella*), le calypso d'Amérique (*Calypso bulbosa var. americana*) et le gymnocarpe frêle (*Gymnocarpium continentale*) bien que la probabilité de présence soit jugée faible.

La maille d'échantillonnage dans chacun des habitats visés pour les inventaires des EFLMV a été ajustée en fonction du potentiel de présence. Les habitats potentiels préalablement identifiés ont fait l'objet d'une recherche plus fine, tandis que les autres habitats traversés lors des déplacements ou visés pour la caractérisation détaillée des milieux humides et hydriques ont été sillonnés plus grossièrement.

Dans le cas où une EFLMV est recensée, un dénombrement et un relevé phytosociologique selon les standards du MELCCFP devaient être réalisés, incluant les éléments suivants :

- taille (nombre d'individus) et étendue (superficie en mètres carrés) de la population de l'espèce d'intérêt;
- liste des espèces compagnes avec indices d'abondance;
- structure de la formation végétale;
- caractéristiques physiques de l'habitat (pentes, exposition, type de sol, drainage, etc.).

Des photographies devaient être prises à chacune des observations. L'emplacement des spécimens devait être enregistré à l'aide d'un appareil GPS de précision submétrique, soit un point pour chacune des occurrences isolées ou le contour pour les occurrences comptant un grand nombre d'individus, et ce, même si une partie du polygone se poursuit en dehors du secteur concerné par le projet. Enfin, lorsqu'une EFLMV est observée, un effort supplémentaire de recherche dans des secteurs comparables devait être fait dans le but de vérifier la présence d'autres populations de cette espèce.

Tableau 1 Espèces végétales en situation précaire potentiellement présentes dans la zone d'inventaire

Espèce		Statut au Québec [a]	Statut au Canada [b]	Habitat type [c]	Probabilité de présence	Période propice d'observation
Nom commun	**Nom scientifique**					
Aster modeste	*Canadanthus modestus*	Susceptible	–	Rivages, arbustaies humides, champs tourbeux.	Moyenne	Fin été
Glycérie pâle	*Torreyochloa pallida var. pallida*	Susceptible	–	Marais, eaux peu profondes, étangs, boisés humides, rivages, ruisseaux, marécages, fossés.	Moyenne	Été
Mimule de James	*Erythranthe geyeri*	Menacée	–	Marais ou marécages associés à des sources d'eaux froides.	Moyenne	Été
Pigamon pourpré	*Thalictrum dasycarpum*	Susceptible	–	Rives de cours d'eau sur substrat argileux ou tourbeux; aussi, friche herbacée.	Moyenne	Été
Saule de McCalla	*Salix maccalliana*	Susceptible	–	Rives, tourbières, brûlis, saulaies et pessières d'épinette noire; au moins en partie sur substrat basique.	Moyenne	Toute la saison de croissance
Saule pseudomonticole	*Salix pseudomonticola*	Susceptible	–	Terrasses argileuses, haut de rives et tourbières.	Moyenne	Toute la saison de croissance
Aspidote touffue	*Aspidotis densa*	Menacée	–	Versants sud de montagnes ou de collines, sur substrat ultramafique, plus spécifiquement sur de la péridotite ou de la dunite.	Faible	Toute la saison de croissance
Pelléade glabre	*Pellaea glabella ssp. Glabella*	Menacée	–	Anfractuosités rocheuses calcaires ou serpentiniques exposées et sèches; orientation variable.	Faible	Toute la saison de croissance
Calypso d'Amérique	*Calypso bulbosa var. americana*	Susceptible	–	Forêts conifériennes humides et moussues calcaires riches en matière organique, le plus souvent à dominance de thuya (cédrières) et souvent en situation riveraine; occasionnellement, peupleraies boréales.	Faible	Fin printemps/début été
Gymnocarpe frêle	*Gymnocarpium continentale*	Susceptible	–	Talus d'éboulis schisteux stabilisés et fissures et corniches d'escarpements rocheux.	Faible	Toute la saison de croissance

a : Selon la *Loi sur les espèces menacées et vulnérables* (E-12.01) et la *Liste des espèces floristiques et fauniques susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables au Québec* (E-12.01, r. 5).

b : Selon l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LC 2002, ch. 29).

c : Selon le *Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (secteur sud-ouest)* (Bastien et coll., 2014) et le document *Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec* (Tardif et coll., 2016).

2.3 Cartographie et géomatique

Tous les relevés réalisés sur le terrain ont été colligés à l'aide d'un GPS submétrique d'une précision moyenne de 30 cm (récepteur GNSS EOS Arrow 100), couplé à une tablette Android, puis cartographiés post-terrain, à l'aide du logiciel d'information géographique ArcGIS Pro (version 2.9.5). Les limites et les mesures présentées dans ce rapport ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière puisqu'elles n'ont pas été relevées par un arpenteur-géomètre.

3. Résultats

3.1 Effort de recherche des EFLMV

L'inventaire au terrain a été réalisé par Camille Girard et Roxanne Laflamme, respectivement géographe et stagiaire chez WSP. L'ensemble des habitats potentiels identifiés à la carte 1 ont été visités, en tout ou en partie, afin de vérifier la présence des espèces listées au tableau 1.

Lors de l'inventaire au terrain, aucune EFLMV n'a été repérée dans les habitats potentiels sélectionnés et visités, mais un total de près de 100 ha (999 217 m^2) a été parcouru (tableau 2). Les secteurs visités sont présentés sur la carte 1. Certaines portions d'habitats n'ont pas pu être parcourues entièrement pour des raisons d'accessibilité. En effet, la circulation à pied le long des cours d'eau s'est avérée difficile, notamment en raison de la végétation haute, mais aussi en raison de l'ennoiement causé par l'activité des castors. Ces contraintes font en sorte qu'environ 27 % de la catégorie d'habitat potentiel de milieux hydriques et humides ouverts a été parcourue. La superficie prévue à visiter lors de l'inventaire au terrain pour cette catégorie d'habitat potentiel est environ cinq fois plus importante que la superficie prévue pour les affleurements rocheux de serpentine. Les efforts de recherche au terrain ont donc été dispersés de sorte qu'au moins une partie de tous les habitats potentiels cartographiés de cette catégorie soit visitée.

La catégorie d'habitat potentiel d'affleurements rocheux de serpentine a quant à elle été parcourue sur environ 75 % de la superficie prévue. La circulation à pied s'est avérée plus facile. Puisque la superficie prévue était plus faible, cette catégorie d'habitat a bénéficié d'une plus grande proportion parcourue.

Tableau 2 Répartition des efforts de recherche des EFLMV selon les catégories d'habitat potentiel

Catégorie d'habitat potentiel	Superficie prévue (m^2)	Superficie parcourue (m^2)	Proportion parcourue (%)
Milieu hydrique et humide ouvert	2 436 292	661 080	27 %
Affleurements rocheux de serpentine	453 012	338 137	75 %
Total	2 889 304	999 217	35 %

3.2 Qualité des habitats rencontrés

La qualité des habitats rencontrés était variable d'un type d'habitat à l'autre. La qualité des habitats potentiels ciblés pour le mimule de James n'était pas favorable à sa présence. En effet, ceux-ci étaient des rivages ouverts de ruisseaux dont le substrat était généralement limono-argileux, alors que l'habitat préférentiel du mimule de James est un sol sableux ou graveleux (Gouvernement du Québec, 2025a).

Les habitats potentiels rencontrés sur le site du projet se sont avérés généralement favorables à la présence de l'aster modeste, bien que celle-ci n'ait pas été observée. Cette espèce se trouve dans les milieux ensoleillés, dans des conditions généralement humides, en forêt comme en bordure de cours d'eau (Minnesota Wildflowers, 2025a, Tardif et coll., 2016).

Les habitats potentiels rencontrés sur le site du projet se sont avérés généralement favorables à la présence de la glycérie pâle, bien que celle-ci n'ait pas été observée et que peu d'espèces de la même famille ont été observées. Cette espèce de pleine lumière peut se retrouver en bordure de milieux lacustres et riverains, ainsi qu'en milieux humides tels que les marais, les marécages et les étangs (Go Botany, 2025, Bastien et coll., 2014).

Les habitats potentiels rencontrés sur le site du projet sont de bonne qualité pour la présence du pigamon pourpré, bien que celui-ci n'ait pas été observé. Cette espèce se trouve dans des habitats riverains, palustres et terrestres, avec une préférence pour les endroits ensoleillés, accompagnés de sols humides (Minnesota Wildflowers, 2025b, Tardif et coll., 2016). Notons toutefois que le pigamon pubescent (*Thalictrum pubescens*), ayant sensiblement les mêmes besoins en habitat que le pigamon pourpré, était abondant en bordure des cours d'eau visités.

Les habitats potentiels rencontrés sur le site du projet se sont avérés être généralement défavorables à la présence du saule de McCalla et du saule pseudomonticole. En effet, ces saules présentent un habitat préférentiel caractérisé par les milieux riverains et palustres au substrat rocheux ou graveleux ainsi que les tourbières boisées (Tardif et coll., 2016). Toutefois, les rivages rencontrés étaient presque exclusivement composés d'un substrat limono-argileux, alors que les quelques tourbières visitées étaient ouvertes.

Des photos représentatives des secteurs visités sont présentées à l'annexe B.

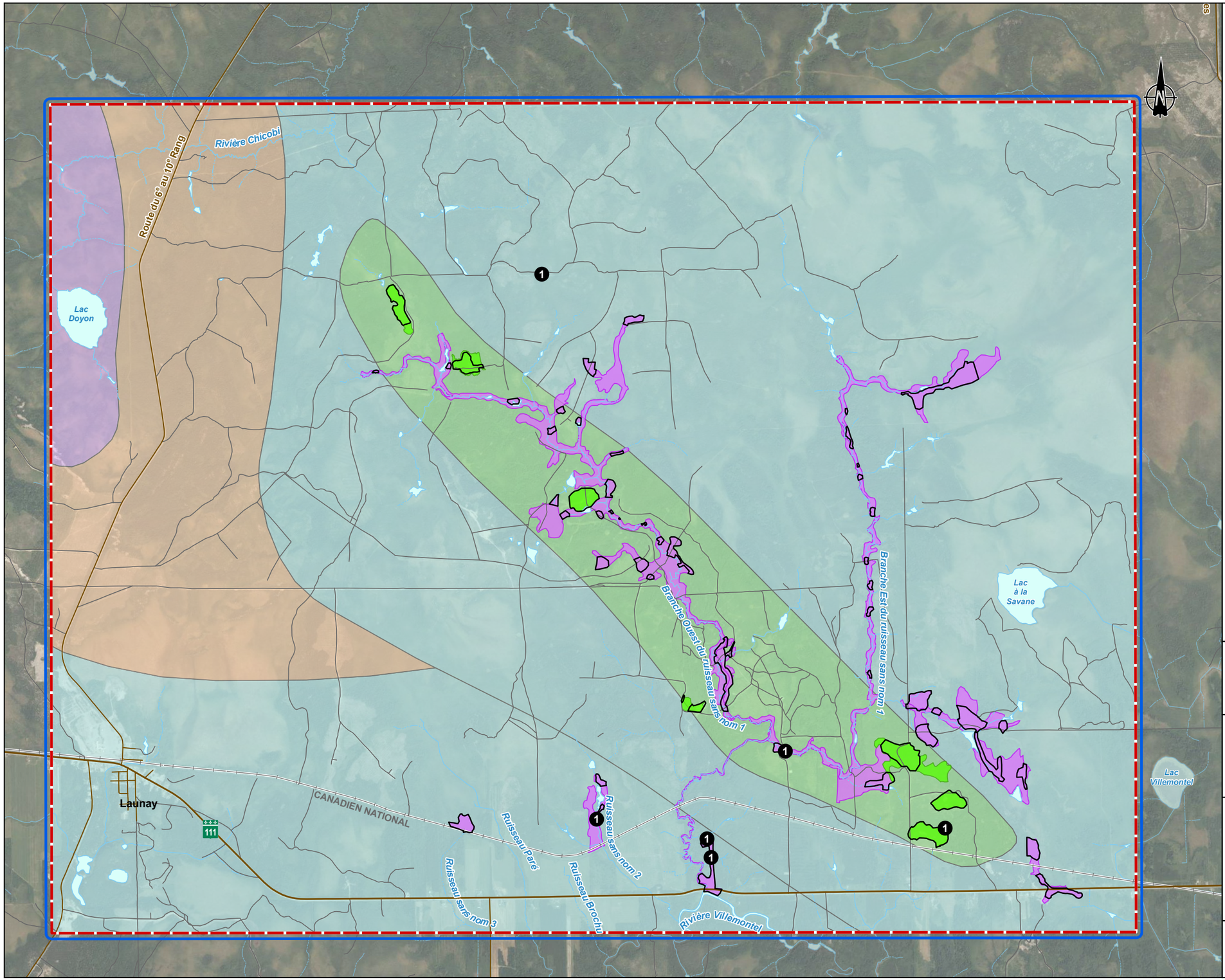

Zones d'étude

- Zone d'étude locale
- Zone d'étude du plan d'inventaire 2025 des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables
- Secteur visité

Espèce végétale exotique envahissante

- 1 Alpiste roseau *(Phalaris arundinacea)*

Habitats potentiel d'espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables

- Milieu hydrique et humide ouvert
- Affleurement rocheux de serpentine

Géologie régionale

- Granite et granodiorite
- Roches intrusives ultramafiques : pyroxénite, péridotite, dunite, hornblendite, serpentinite, carbonatite et filons-couches ultramafiques et mafiques
- Roches volcaniques felsiques : rhyolite, rhyodacite, dacite, roches volcanoclastiques et intrusions porphyriques felsiques synvolcaniques
- Roches volcaniques mafiques et intermédiaires : basalte, andésite et roches volcanoclastiques

Voies de communication

- Route principale
- Route secondaire
- Autre chemin
- Voie ferrée

Hydrographie

- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Plan eau

DUMONT NICKEL

Projet Dumont Nickel

Inventaire 2025 des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables

Carte 1
Inventaire 2025 des espèces floristiques légalement menacées ou vulnérables

Sources :
- *AQréseau+, réseau routier, MERN, 2022*
- *Géologie régionale, MRNF, 2024*
- *Système d'information écoforestier (SIEF), 4e inv., Direction des inventaires forestiers, MRNF, 2024*
- *Service d'imagerie du Gouvernement du Québec, 2017*

0 500 1 000 m

Projection : UTM, zone 17, NAD83

2025-10-20

Préparation : C. Girard
Dessin : J.-M. Tremblay
Approbation : I. Lussier
CA0054432_4114_IFS.aprx
CA0054432_4114_IFS_c1_inv2025_251020

wsp

La précision des limites et les mesures montrées sur ce document ne doivent pas servir à des fins d'ingénierie ou de délimitation foncière. Aucune analyse foncière n'a été effectuée par un arpenteur-géomètre.

3.3 Observation opportuniste de la faune

Aucun inventaire exhaustif de la faune en situation précaire n'a été réalisé dans le cadre de ce mandat. Néanmoins, plusieurs espèces ont été relevées de façon fortuite lors des travaux sur le terrain. Le tableau 3 liste ces espèces. Toutes sont communes dans la région.

Tableau 3 Espèces fauniques relevées de façon fortuite dans la zone d'étude

Nom commun	Nom scientifique	Type d'observation
Avifaune		
Bécasse d'Amérique	Scolopax minor	Vu
Bruant chanteur	Melospiza melodia	Entendu
Bruant des marais	*Melospiza georgiana*	Entendu
Bruant à gorge blanche	Zonotrichia albicollis	Vu et entendu
Corneille d'Amérique	Corvus brachyrhynchos	Entendu
Geai bleu	Cyanocitta cristata	Entendu
Gélinotte huppée	Bonasa umbellus	Vu
Grand Chevalier	Tringa melanoleuca	Vu et entendu
Grue du Canada	*Antigone canadensis*	Entendu
Jaseur d'Amérique	*Bombycilla cedrorum*	Entendu
Junco ardoisé	*Junco hyemalis*	Entendu
Mésange à tête noire	Poecile atricapillus	Entendu
Moucherolle des aulnes	Empidonax alnorum	Entendu
Moucherolle à ventre jaune	*Empidonax flaviventris*	Entendu
Paruline obscure	Leiothlypis peregrina	Vu
Paruline noir et blanc	Mniotilta varia	Entendu
Paruline masquée	*Geothlypis trichas*	Entendu
Pic maculé	Sphyrapicus varius	Vu
Sitelle à poitrine rousse	Sitta canadensis	Entendu
Tétras du Canada	Falcipennis canadensis	Vu
Viréo aux yeux rouges	Vireo olivaceus	Entendu
Herpétofaune		
Couleuvre rayée	Thamnophis sirtalis	Vu
Grenouille des bois	Lithobates (Rana) sylvaticus	Vu

Nom commun	Nom scientifique	Type d'observation
Mammifère		
Castor du Canada	*Castor canadensis*	Traces
Écureuil roux	*Sciurus vulgaris*	Entendu
Orignal	Alces alces	Traces
Renard roux	*Vulpes vulpes*	Vu
Tamia rayé	*Tamias striatus*	Vu

3.4 Observation opportuniste d'espèces floristiques exotiques envahissantes (EFEE)

Une EFEE a été répertoriée dans la zone d'étude, soit l'alpiste roseau (*Phalaris arundinacea*). Toutefois, cette espèce n'est pas une EFEE prioritaire qui fait l'objet d'un suivi de la part du Gouvernement du Québec (2025b). L'alpiste roseau a été observé principalement le long des chemins forestiers et le long des cours d'eau (carte 1). L'espèce est présente dans l'ensemble de la zone d'étude et est généralement abondante le long des cours d'eau, en milieu ouvert.

4. Conclusion

Dans le cadre du projet minier Dumont Nickel visant la construction et l'exploitation d'une mine de nickel, un inventaire floristique complémentaire a été réalisé afin de détecter les EFLMV dans l'emprise des travaux.

En résumé, la présente étude a, entre autres, permis de déterminer les éléments suivants :

- Aucune EFLMV n'a été repérée dans la zone d'étude lors de l'inventaire au terrain;
- Vingt-huit espèces fauniques ont été observées de manière opportuniste;
- Six occurrences d'une EFEE, l'alpiste roseau, ont été répertoriées.

5. Énoncé des restrictions

WSP Canada Inc. (« WSP ») a préparé ce rapport uniquement pour son destinataire Dumont Nickel SEC, conformément à la convention de consultant convenue entre les parties. Advenant qu'une convention de consultant n'ait pas été exécutée, les parties conviennent que les Modalités générales à titre de consultant de WSP régiront leurs relations d'affaires, lesquelles vous ont été fournies avant la préparation de ce rapport.

Ce rapport est destiné à être utilisé dans son intégralité. Aucun extrait ne peut être considéré comme représentatif des résultats de l'évaluation.

Les conclusions présentées dans ce rapport sont basées sur le travail effectué par du personnel technique, entraîné et professionnel, conformément à leur interprétation raisonnable des pratiques d'ingénierie et techniques courantes et acceptées au moment où le travail a été effectué.

Le contenu et les opinions exprimées dans le présent rapport sont basés sur les observations et/ou les informations à la disposition de WSP au moment de sa préparation, en appliquant des techniques d'investigation et des méthodes d'analyse d'ingénierie conformes à celles habituellement utilisées par WSP et d'autres ingénieurs/techniciens travaillant dans des conditions similaires, et assujettis aux mêmes contraintes de temps, et aux mêmes contraintes financières et physiques applicables à ce type de projet.

WSP dénie et rejette toute obligation de mise à jour du rapport si, après la date du présent rapport, les conditions semblent différer considérablement de celles présentées dans ce rapport; cependant, WSP se réserve le droit de modifier ou de terminer ce rapport sur la base d'informations, de documents ou de preuves additionnels.

WSP ne fait aucune représentation relativement à la signification juridique de ses conclusions.

La divulgation de tout renseignement faisant partie du présent rapport relève uniquement de la responsabilité de son destinataire. Si un tiers utilise, se fie, ou prend des décisions ou des mesures basées sur ce rapport, ledit tiers en est le seul responsable. WSP n'accepte aucune responsabilité quant aux dommages que pourrait subir un tiers suivant l'utilisation de ce rapport ou quant aux dommages pouvant découler d'une décision ou mesure prise basée sur le présent rapport.

WSP a exécuté ses services offerts au destinataire de ce rapport conformément à la convention de consultant convenue entre les parties tout en exerçant le degré de prudence, de compétence et de diligence dont font habituellement preuve les membres de la même profession dans la prestation des mêmes services ou de services comparables à l'égard de projets de nature analogue dans des circonstances similaires. Il est entendu et convenu entre WSP et le destinataire de ce rapport que WSP n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, de quelque nature que ce soit. Sans limiter la généralité de ce qui précède, WSP et le destinataire de ce rapport conviennent et comprennent que WSP ne fait aucune représentation ou garantie quant à la suffisance de sa portée de travail pour le but recherché par le destinataire de ce rapport.

En préparant ce rapport, WSP s'est fié de bonne foi à l'information fournie par des tiers, comme indiqué dans le rapport. WSP a raisonnablement présumé que les informations fournies étaient correctes et WSP ne peut donc être tenu responsable de l'exactitude ou de l'exhaustivité de ces informations.

Les bornes et les repères d'arpentage utilisés dans ce rapport servent principalement à établir les différences d'élévation relative entre les emplacements de prélèvement et/ou d'échantillonnage et ne peuvent servir à d'autres fins. Notamment, ils ne peuvent servir à des fins de nivelage, d'excavation, de construction, de planification, de développement, etc.

Ces limitations sont considérées comme faisant partie intégrante du présent rapport.

Bibliographie

Bastien, D., L. Couillard, A.O. Dia, N. Dignard, J. Labrecque et P. Petitclerc. 2014. Guide de reconnaissance des habitats forestiers des plantes menacées ou vulnérables. Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (secteur sud-ouest). Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. 148 p.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2025a. Potentiel, version 1.4 (mise à jour le 29 avril 2025) - outil listant les espèces floristiques menacées, vulnérables, susceptibles de l'être ou candidates basé sur les habitats et régions administratives sélectionnés. Gouvernement du Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre changements climatiques, de la Faune et des Parcs, Direction de la protection des espèces et des milieux naturels.

Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). 2025b. Extractions du système de données floristiques pour la zone d'étude du projet. Données SIG du 2025-06-02. Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), Québec.

Go Botany. 2025. *Torreyochloa pallida — pale false manna grass*. En ligne : https://gobotany.nativeplanttrust.org/species/torreyochloa/pallida/ Consulté en octobre 2025.

Gouvernement du Québec. 2025a. Fiches des espèces floristiques – Mimule de James. En ligne : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/flore/fiches-especes-floristiques/mimule-james Consulté en octobre 2025.

Gouvernement du Québec. 2025b. Liste des principales espèces exotiques envahissantes. En ligne : https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/gestion-faune-habitats-fauniques/gestion-especes-exotiques-envahissantes-animales/liste-especes. Consulté en 2025.

Minnesota Wildflowers. 2025a. *Canadanthus modestus (Modest Aster)*. En ligne : https://www.minnesotawildflowers.info/flower/modest-aster Consulté en octobre 2025.

Minnesota Wildflowers. 2025b. *Thalictrum dasycarpum (Tall Meadow Rue)*. En ligne : https://www.minnesotawildflowers.info/flower/tall-meadow-rue Consulté en octobre 2025.

Tardif, B., B. Tremblay, G. Jolicoeur et J. Labrecque. 2016. Les plantes vasculaires en situation précaire au Québec. Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Gouvernement du Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Direction de l'expertise en biodiversité, Québec, 420 p.

A. Rapport d’extraction du CDPNQ

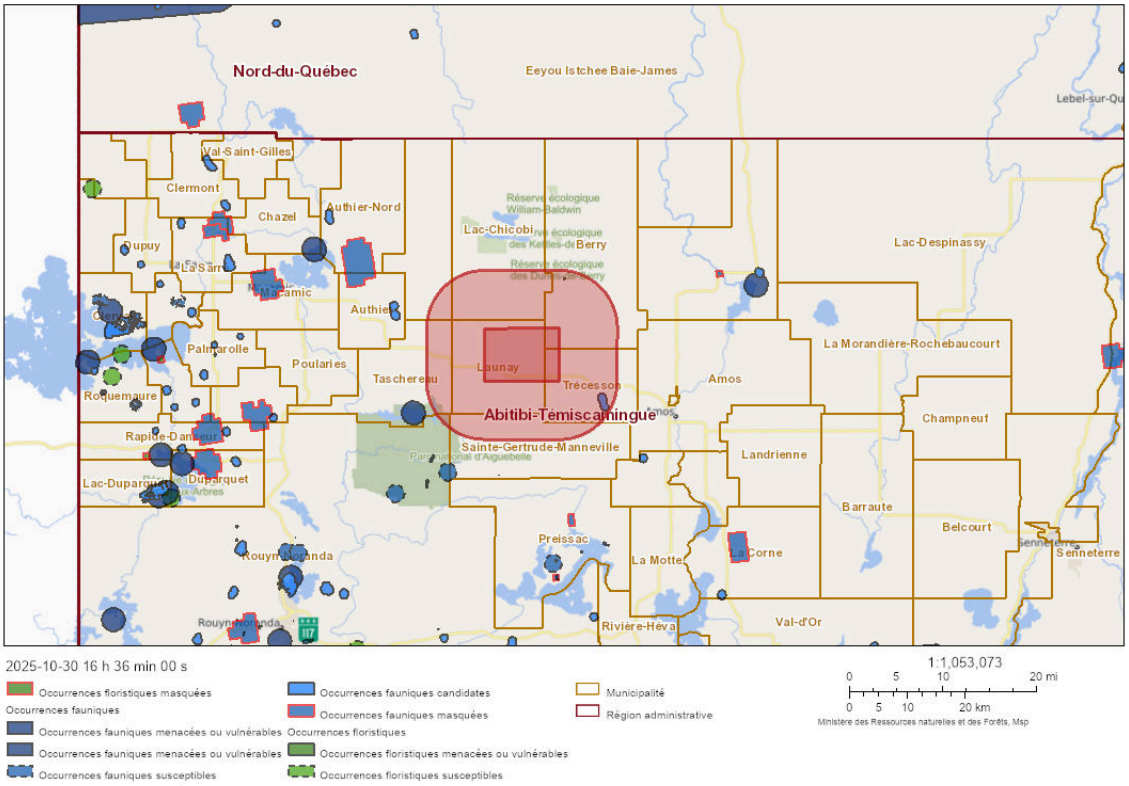
Nord-du-Québec
Eeyou Istchee Baie-James
Lebel-sur-Qu
Val-Saint-Gilles
Clermont
Chazel
Authier-Nord
Réserve écologique William-Baldwin
Lac-Chicobi
Réserve écologique des Kettles-de Berry
Dupuy
La Sarre
Lac-Despinassy
Authier
Palmarolle
Poularies
Launay
Trécesson
Tascherau
Amos
La Morandière-Rochebaucourt
Roquemaure
Abitibi-Témiscamingue
Champneuf
Rapide-Danseur
Sainte-Gertrude-Manneville
Landrienne
Lac-Duparquet
Duparquet
Barraute
Belcourt
Preissac
La Motte
La Corne
Senneterre
Rouyn-Noranda
Rivière-Héva
Val-d'Or
117
2025-10-30 16 h 36 min 00 s
Occurrences floristiques masquées
Occurrences fauniques
Occurrences fauniques menacées ou vulnérables
Occurrences fauniques menacées ou vulnérables
Occurrences fauniques susceptibles
Occurrences fauniques candidates
Occurrences fauniques masquées
Occurrences floristiques
Occurrences floristiques menacées ou vulnérables
Occurrences floristiques susceptibles
Municipalité
Région administrative
1:1,053,073
0 5 10 20 mi
0 5 10 20 km
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts, Msp

Occurrences floristiques

No occurrence	No d'élément	Règne	Statut au Québec	Nom latin	Nom français	Nom anglais	Cote de viabilité	Dernière évaluation de la cote de viabilité	Dernière observation	Précision	Latitud
6 112	4 850	Plantes	Menacée	Erythranthe geyeri	Mimule de James	Geyer's Yellow Monkeyflower	B (Bonne)	1/20/2015	2013-08-08	S (Seconde, < 150 m)	48,784163 4

Longitude	Statut canadien COSEPAC	Statut canadien LEP	Rang S (provincial)	Groupe taxonomique	Nombre total d'occurrences	Statut au Québec recommandé	Statut hydrique	Fiche de l'espèce	Version
-78,3787223898	X (Aucun)	X (Aucun)	S2	Vasculaires	5	Menacée	OBL	https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/flore/fiches-especes-floristiques/mimule-james	29/9/2025

Occurrences fauniques

No occurrence	No d'élément	Règne	Statut au Québec	Nom latin	Nom français	Nom anglais	Type d'occurrence	Cote de viabilité	Dernière évaluation de la cote de viabilité	Dernière observation	Précisi
81 333	752	Animaux	Susceptible	Microtus chrotorrhinus	Campagnol des rochers	Rock Vole	Sans objet	E (Existante, à déterminer)	13/2/2022	2011-09-17	S (Second < 150 m)
81 334	752	Animaux	Susceptible	Microtus chrotorrhinus	Campagnol des rochers	Rock Vole	Sans objet	E (Existante, à déterminer)	13/2/2022	2011-09-19	S (Second < 150 m)
81 238	307	Animaux	Candidate	Riparia riparia	Hirondelle de rivage	Bank Swallow	Site de reproduction	E (Existante, à déterminer)	6/2/2022	2022-07-14	S (Second < 150 m)

Latitude	Longitude	Statut canadien COSEPAC	Statut canadien LEP	Rang S (provincial)	Groupe taxonomique	Nombre total d'occurrences	Statut au Québec recommandé	Fiche de l'espèce	Version
48,6583400004	-78,41432	X (Aucun)	X (Aucun)	S3	Vertébrés	84	Non disponible	https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/campagnol-rochers	29/9/2025
48,6604800005	-78,525	X (Aucun)	X (Aucun)	S3	Vertébrés	84	Non disponible	https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/faune/animaux-sauvages-quebec/fiches-especes-fauniques/campagnol-rochers	29/9/2025
48,592841075	-78,2871055833	M (Menacée)	M (Menacée)	S3B	Vertébrés	545	Non disponible	Non disponible	29/9/2025

Cette requête ne doit pas être considérée comme étant définitive et ne se substitut pas à une demande au CDPNQ en cas de présence d'une ou de plusieurs occurrences masquée(s) d'espèce(s) menacée(s), vulnérable(s) ou susceptible(s) de l'être
l'établissement d'une liste d'espèces et de la cartographie d'habitats potentiels ou encore, aux inventaires requis.
Le document d'information décrivant le fonctionnement du CDPNQ, ses diverses composantes, les types d'analyses réalisées par son équipe et les portrait des données diffusées est disponible ici : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/faune/documents/precaire/document-information-CDPNQ.pdf
CDPNQ (2025)

B. Photographies représentatives des secteurs visités

Rapport photographique

PHOTO 1 Affleurement de serpentine

PHOTO 2 Affleurement rocheux

PHOTO 3 Barrage de castor

PHOTO 4 Milieu inondé par l’activité du castor

PHOTO 5 Champs (milieu ouvert)

PHOTO 6 Ancien site de coupe forestière (milieu ouvert)

PHOTO 7 Ruisseau et berge (milieu ouvert)

PHOTO 8 Ruisseau et berge (milieu ouvert)

PHOTO 9 Alpiste roseau en berge d'un ruisseau

wsp.com